



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 octobre 2018

Reconnaissance des organisations sanitaires : Donner la compétence aux Préfets de Région

Dans le prolongement de la conférence « L'EXCELLENCE SANITAIRE, PASSEPORT POUR L'AVENIR » organisée par l'Association Sanitaire Régionale de Bretagne (ASR)*, ses membres fondateurs, GDS Bretagne, OS Porc Bretagne, UGPVB et FREDON Bretagne demandent à l'Etat de donner pouvoir aux Préfets de Région en matière de reconnaissance officielle des organisations sanitaires régionales.

Alors que les professionnels de terrain sont en ordre de marche, l'indécision de l'Etat est d'autant plus inquiétante que l'excellence sanitaire fait partie de la priorité des filières et que les menaces sont réelles.

A la demande et sous l'impulsion de l'Etat en Région, les éleveurs et cultivateurs bretons ont créé l'ASR en 2017. Ce schéma a été mis en avant dans le rapport du CGAAER (Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux). En dépit de cela, l'ASR bretonne et ses missions, telles que convenues avec l'Etat en Région, ne sont toujours pas reconnues par le Ministère de l'agriculture. Cette situation met en évidence la difficulté de mettre en place un schéma unique défini depuis Paris. Les réalités du terrain sont différentes d'une région à l'autre : spécificité des filières, poids relatifs des différentes filières animales, des productions animales et végétales, gouvernance des filières, etc...

La prise en compte de ces spécificités par une décision de reconnaissance au plus près du terrain serait garante :

- d'efficacité sur les dossiers de filière et transversaux
- d'enrichissement des travaux de coordinations nationales au niveau des différentes organisations nationales sanitaires de filières.

Biosécurité, Prévention des pathologies, Gestion de crise, Assainissement et Epidémiosurveillance, passent par un renforcement de la collaboration positive qui existe déjà entre organisations sanitaires de filières concertées et l'Administration d'Etat en Région.

**L'ASR, nouvelle association professionnelle régionale, fédère toutes les structures et toutes les filières animales et végétales en Bretagne, sur les questions sanitaires. Ses missions telles que définies à sa création sont : la concertation entre filières sur dossiers transversaux, la définition de programmes sanitaires et de prévention des crises sanitaires à travers un Schéma Régional de Maîtrise des Risques Sanitaires, la délégation de missions - dans le domaine sanitaires- de l'Etat à des organisations sanitaires de filières représentatives, etc...*

Contacts presse :

Jean-François Tréguer, Président de GDS Bretagne et de l'ASR Bretagne / 06 80 22 10 04

Marcel Corman, Président de l'OS Porc Bretagne / 06 80 35 68 60